Table ronde 3 : Cadres législatifs, stratégiques et institutionnels de la jeunesse dans les États membres de la Commission de l'océan Indien : défis et opportunités

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN
40 ans
DPPA Prévention des conflits. Pérennisation de la paix
Gouvernance Paix et Stabilité en Indianocéanie
AVEC LE SOUTIEN DE AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

UNION DES COMORES

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN
40 ans
DPPA Prévention des conflits. Pérennisation de la paix
Gouvernance Paix et Stabilité en Indianocéanie
AVEC LE SOUTIEN DE AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

I. CADRE LEGISLATIF

Contexte : La jeunesse comorienne compte actuellement plus (53%) ayant moins de 20ans et plus (42%) ayant moins de 15ans.Cette jeunesse représente, son poids démographique et son rôle de vecteur d'innovation et de progrès, une ressource indéniable et indispensable pour le développement et la prospérité d'une nation.

- Ratification des instruments internationaux :

- La Charte africaine de la jeunesse;
- La Déclaration des Droits de l'homme du 10 décembre 1948;
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme CEDEF en 1979;
- La Charte du développement sanitaire en Afrique de 1980;
- La Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA sur la santé base de développement en 1987;
- La Convention sur les droits de l'Enfant, CDE en 1989 ;
- La Déclaration de Malabo.
- La Déclaration de la Conférence internationale sur la population et le développement du Caire, en 1994 ;
- La Déclaration du millénaire pour le développement en 2000 ;
- La Déclaration de la session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, en 2001.

- **Loi n°86-006/AF du 30 mai 1986 relative au contrat d'association**

À partir de cette loi, on assiste à la création de toute une série d'association culturelle, éducative, environnementale, sportives, paix…….et aussi des Organisations Non gouvernementale (ONG), à but non lucratif.

- Loi Zoubeir n° 13-94 relative à la mise en œuvre du Fonds pour la promotion de l'emploi des jeunes

II. CADRE STRATEGIQUE

- Le gouvernement a élaboré avec les parties prenantes **la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) :** un document cadre de référence qui fixe les orientations et la mise en place des institutions de la gouvernance à savoir le **Conseil National de la Jeunesse**.
 - ❖ Vision : "Emergence d'une jeunesse Comorienne éduquée, formée, compétente, citoyenne, jouissant de tous ses droits, et assumant ses devoirs de citoyen pour la construction nationale et le développement durable de l'Union des Comores"
 - ❖ Sa priorité est d'accompagner le lancement du Conseil National de la Jeunesse pour lequel elle a besoin de soutien technique et matériel ainsi qu'en renforcement de capacités et d'accompagnement.

- **Le plan Comores Emergent (2020-2030)** : vise à faire des Comores « un pays emergent d'ici 2030, respectueux des droits de l'Homme, de l'égalité de genre et promouvant l'État de droit. Intégration des jeunes sur l'entrepreneuriat. "Un jeune, un emploi"

- **La Politique nationale de l'emploi de jeunes**

III. CADRE INSTITUTIONNEL

- Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, des Sports, des Arts et de la Culture de l'Union des Comores
 - La Direction Générale de la Jeunesse et des Sports est chargée de la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse dont plusieurs volets concernent également la société civile.
 - La Direction Générale des Arts et de la Culture
 - La Direction Générale de l'Entreprenariat feminine
 - Les Directions régionales de la Jeunesse et Sports

- Conseil National de la Jeunesse : l'organe faitier servant d'interface entre ses membres et les pouvoirs publiques, les partenaires au développement, aux organisations sous régionales , régionales et internationales
- Partenaires : les agencies des Nations-Unies (UNFPA, UNICEF, PNUD), la COI, l'Union Européenne, ONG Shawiri

IV. EXEMPLE D'INITIATIVES/ACTIONS

- Conférence des jeunes de l'Ocean Indien (Coy)
- Conférence des jeunes pour la paix et la Tolérance
- La mise en place du comité préparatoire et de mise en place du conseil national de la jeunesse ,
- Projet Msomo Nahazi (projet d'entreprenariat pour les jeunes)
- Concours du plan d'affaires des jeunes
- Projet pour faciliter l'accès à l'emploi
- Observation des élections présidentielles
- Organisation d'une Marche pacifique pour la paix
- Médiation sociale et gestion des conflit intervillageois
- Mouvement des leaders panafricains













COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

40 ans

DPPA Prévention des conflits, Pérennisation de la paix

Gouvernance Paix et Stabilité en Indianocéanie

AVEC LE SOUTIEN DE AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

V. DEFIS

- **Mise en œuvre effective de la Politique National de la Jeunesse**
- **Institutionnalisation et opérationnalisation du Conseil National de le jeunesse**
- **Mise en place du Parlement des jeunes**

VI. OPPORTUNITES

- **L'existence des cadres légales**
- **L'existence des agences Onusiennes ayant mandant sur la jeunesse accréditée aux Comores**
- **Adhésion aux organisations régionales et internationale tel que Forum de la SADC, GPS de la COI, l'union panafricaine de la jeunesse**

MADAGASCAR

I. CADRE LEGISLATIF

- Loi N°2015-038 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n° 2004-028 du 9 Septembre 2004 portant Politique Nationale de la Jeunesse
- Loi n°97-014 relative à l'organisation et à la promotion des Activités Physiques et Sportives
- Décret n° 2014-1853 modifiant le décret n°2011-628 du 11 octobre 2011 portant création du Comité Interministériel pour la Jeunesse
- Décret 2018-312 portant réorganisation et coordination du fonctionnement des Conseils de la Jeunesse à Madagascar
- Décret n°2018-896 portant création, organisation et coordination de Centres des Jeunes à Madagascar

II. CADRE STRATEGIQUE

La Stratégie FANOITRA



Cette stratégie FANOITRA a été élaborée sur la base des résultats de la consultation des jeunes réalisée avec l'UNICEF dans 09 Regions en 2023.



COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

40 ans

DPPA Prévention des conflits, Pérennisation de la paix

Gouvernance Paix et Stabilité en Indianocéanie

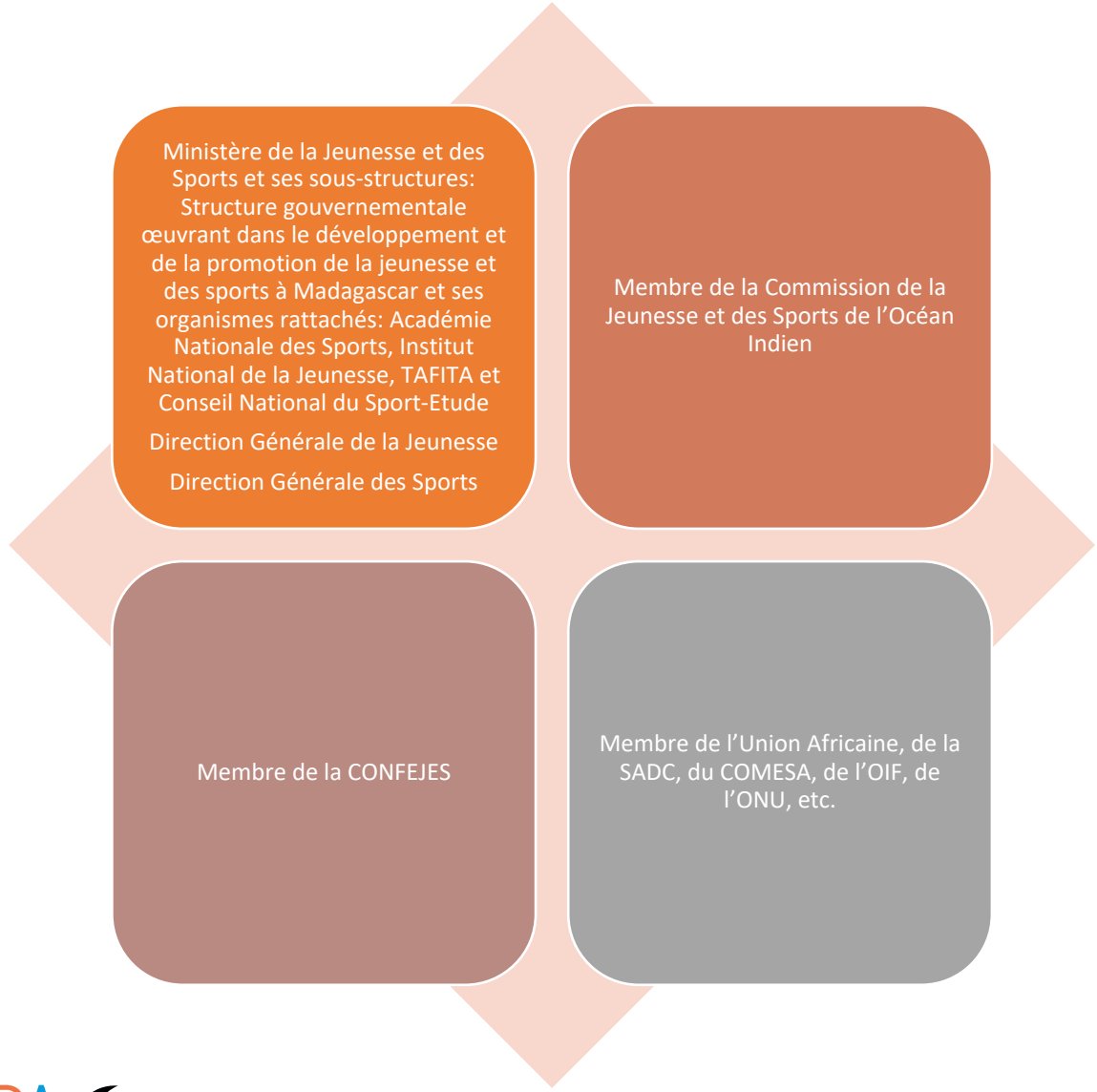
AVEC LE SOUTIEN DE AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

II. CADRE STRATEGIQUE

Stratégie Nationale et son plan de mise en œuvre 2024-2028

Axe stratégique 1- Renforcement de la participation citoyenne des jeunes à l'échelle communautaire et à tous les niveaux	Axe stratégique 2- Education intensive des jeunes par le transfert des compétences essentielles pour réussir dans la vie	Axe stratégique 3- Mise en œuvre et suivi-évaluation des plans d'actions élaborés par les jeunes, axés sur des thématiques prioritaires de la Politique Générale de l'Etat (PGE), et en concertation avec l'Etat et toutes les parties prenantes	Axe stratégique 4- Autonomisation économique des jeunes via pôles entrepreneuriat jeunes

III. CADRE INSTITUTIONNEL



IV. EXEMPLE D'INITIATIVES/ACTIONS

•« Jeunes femmes et hommes, acteurs du changement social engagés dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix à Madagascar » - **IRF Tanora:** Partenariat du MJS avec UN PBF, PNUD, UNICEF et UNFPA

•« Rôle crucial des jeunes dans la prévention des conflits, pour la cohésion sociale, en appuyant leurs initiatives de changement social, en renforçant leur participation effective aux espaces civiques et politiques et en favorisant leur prise de responsabilité dans les prises de décision » **Mahasaky:** Partenariat du MJS avec UN PBF, UNFPA, PNUD, EISA

•« Appui à la protection de jeunes défenseuses et défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique pour une paix sociale inclusive et durable dans le pays » **Rary Aro Mada 2 :** Partenariat du MJS avec UN PBF, Haut Commissariat des Droits Humains, UNESCO, UNICEF

•Participation aux Journées Mondiales et Internationales: Journée Mondiale des Compétences des Jeunes, Journée Internationale de la Jeunesse, Journée Internationale de la Paix, Journée Internationale de la Fille, etc.

•Participation de la Délégation de Madagascar dont le Ministère de la Jeunesse et des Sports et 6 représentants des jeunes Malagasy sous le leadership de Monsieur MARSON MOUSTAPHA Abdulah, Ministre de la Jeunesse et des Sports, au **Sommet de l'Avenir** à New York, Septembre 2024





COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN
40 ans
DPPA Prévention des conflits. Pérennisation de la paix
Gouvernance Paix et Stabilité en Indianocéanie
AVEC LE SOUTIEN DE AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

V. DEFIS



•Appui des jeunes Malagasy au niveau des 120 Districts des 23 régions de Madagascar;

•Pérennisation des programmes en faveur de la jeunesse Malagasy
•entre autres les programmes sur la consolidation de la paix et la démocratie;

•Echanges entre les jeunes des Etats membres de la Commission de l'Océan Indien;

•Dissémination des textes réglementaires auprès des acteurs de la jeunesse et des jeunes Malagasy;

•Formation en cascade sur les thématiques-clés de la jeunesse en général et la consolidation de la paix et la démocratie en particulier;

•Participation du Ministère de la Jeunesse et des Sports Madagascar aux conférences, Sommets relatifs à la jeunesse aux niveaux de l'Indianocéanie, régional, continental, francophone et mondial;

•Opérationnalisation des Comités Interministériels pour la Jeunesse à tous les niveaux;

•Appui à la Stratégie Nationale de la Jeunesse « Fanoitra » 2024-2028.

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN 40 ans DPPA Prévention des conflits. Pérennisation de la paix Gouvernance Paix et Stabilité en Indianocéanie AVEC LE SOUTIEN DE AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

VI. OPPORTUNITES



•La population Malagasy est jeune.

•Existence des projets sur l'engagement de la jeunesse à la consolidation de la paix et la démocratie à Madagascar;

•Engagement du Ministère de la Jeunesse et des Sports aux programmes en faveur de la jeunesse Malagasy au niveau national;

•Engagement des Ministères, des partenaires pour le développement et la promotion de la jeunesse Malagasy;

•Existence des centres de jeunes et des infrastructures au niveau des Districts à Madagascar;

•Participation du Ministère de la Jeunesse et des Sports et des représentants des jeunes Malagasy à des Sommets et des conférences Internationaux: Sommet de l'Avenir, COP28, éditions de YouthConnekt Africa Summit, etc



MAURICE

I. CADRE LEGISLATIF

National Youth Policy (2016)

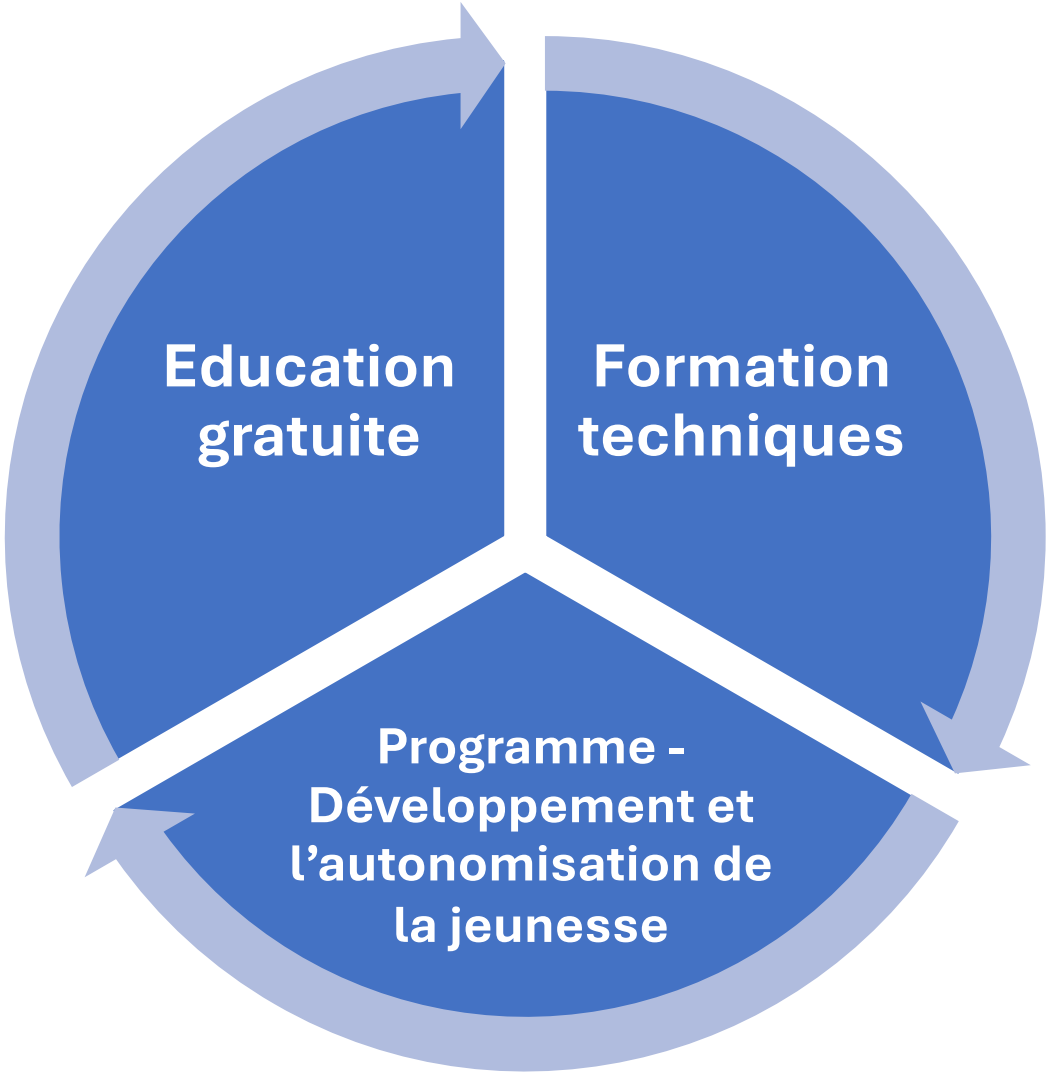
Promouvoir le développement global des jeunes en leur offrant des opportunités dans divers domaines tels que l'éducation, l'emploi, la santé, la participation civique, et en les aidant à devenir des citoyens responsables et engagés.

National Youth Council Act (1998)

Mission - Être un véhicule de communication efficace qui favoriserait le développement durable de la jeunesse grâce à des programmes d'autonomisation appropriés, au réseautage, à la bonne gouvernance et au plaidoyer.

II. CADRE STRATEGIQUE

Mesure pour la réalisation des objectifs



COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN
40 ans
DPPA Prévention des conflits. Pérennisation de la paix
Gouvernance Paix et Stabilité en Indianocéanie
AVEC LE SOUTIEN DE AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

III. CADRE INSTITUTIONNEL

Gouvernement

Différents Ministères (Education / Jeunes / Sports / Loisirs / Arts et Culture et autres)

Organismes Publiques

Conseils Nationaux

NYC / MRC / MSC / CNSF et autres

Organisation non-gouvernementales

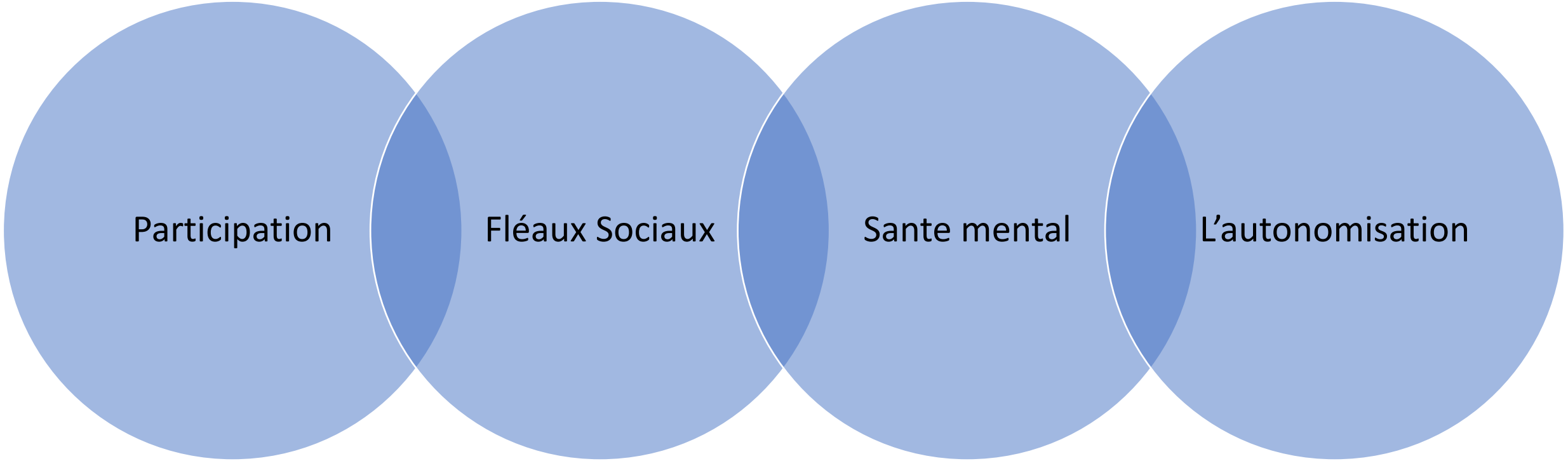
COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN
40 ans
DPPA Prévention des conflits. Pérennisation de la paix
Gouvernance Paix et Stabilité en Indianocéanie
AVEC LE SOUTIEN DE AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

IV. EXEMPLE D'INITIATIVES / ACTIONS

- Parlement de la Jeunesse
- Projets Communautaires - National et regionales
- Celebration de l'independence et les differents Journees Internationales
- Les Programmes – Activites sportifs / The Duke of Edinburgh's International Award / National Youth Civic Service / Special Outreach Programme / Youth Leadership / PPEJ et autres

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN
40 ans
DPPA Prévention des conflits. Pérennisation de la paix
Gouvernance Paix et Stabilité en Indianocéanie
AVEC LE SOUTIEN DE AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

V. DEFIS


Participation
Fléaux Sociaux
Sante mental
L’autonomisation

VI. OPPORTUNITES

- Accessibilités – Education / internet
- Facilites / Programmes
- Ateliers / Forum / Conference

Les Seychelles

I. CADRE LEGISLATIF

• Aux Seychelles, le principal cadre législatif est **la politique nationale de la jeunesse** qui englobe tous les aspects de la jeunesse aux Seychelles, élaborée par le Département de la jeunesse et du sport.

• Le **Département de la Jeunesse et des Sports** a pour mandat de travailler dans tous les secteurs et avec toutes les parties prenantes pour créer un environnement qui : permet aux jeunes de participer activement à la réalisation de leurs aspirations et au développement national.

• À noter que la politique nationale de la jeunesse **fait référence à d'autres législations/ou politiques importantes telles que le logement, la santé, l'entrepreneuriat, l'éducation, les ONG et autres**.

I. CADRE LEGISLATIF (suite)

La politique de la Jeunesse des Seychelles s'appuie sur des cadres législatifs et politiques clés, notamment :

– Constitution de la République des Seychelles

- Stratégie nationale de développement des Seychelles - 2024-2028

– Loi sur le Conseil national de la jeunesse des Seychelles (SNYC)

– Politiques nationales de jeunesse, 1995, 2008, 2013 et 2018

– Charte Africaine de la Jeunesse

– Objectifs de développement durable (ODD) – Agenda 2030

II. CADRE STRATEGIQUE

En ce qui concerne la prise de décision stratégique et sa mise en œuvre, cela inclut diverses parties prenantes.

- Du côté du gouvernement, le Département de la Jeunesse et des Sports formule des politiques, approuvées par le Cabinet puis mises en œuvre par le SNYC.
- Le SNYC est également assisté au niveau stratégique par le comité consultatif nouvellement nommé et par ses programmes et de sa collaboration avec d'autres MDA.
- Le Parlement des Seychelles dispose d'un comité qui supervise et conseille également sur différentes politiques affectant la jeunesse des Seychelles.
- Le CEP/ONG joue également un rôle important, en particulier dans la participation civique, politique et bénévole.

III. CADRE INSTITUTIONNEL

Aux Seychelles, il existe divers cadres institutionnels, tels que :

- Le gouvernement des Seychelles à travers le ministère en charge de la jeunesse
- Conseil national de la jeunesse des Seychelles
- Le Parlement des Seychelles - Commission des médias, de la jeunesse, du sport et de la culture
- Groupes religieux basés sur la jeunesse, tels que Youth for Christ
- Association civile telle que la Plateforme d'Engagement Citoyen (CEPS)
- Des ONG telles que UN Youth Seychelles, Seychelles Aim Youth Hub et d'autres

IV. EXEMPLE D'INITIATIVES/ACTIONS

Aux Seychelles, différentes initiatives et actions sont mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre.

1. La refonte des politiques nationales actuelles en matière de jeunesse pour mettre l'accent sur les problèmes plus importants affectant la jeunesse aux Seychelles. Des consultations nationales avec diverses parties prenantes ont été menées à ce sujet.

2. Le Comité consultatif national de la jeunesse des Seychelles nouvellement nommé, dans le but de conseiller le conseil sur les différents programmes proposés par le conseil.

3. L'Assemblée nationale de la jeunesse des Seychelles, un programme qui relève de la compétence du SNYC, est une plate-forme permettant aux jeunes de discuter de motions basées sur des problèmes affectant les jeunes et d'envoyer les motions approuvées au gouvernement pour examen. Au cours des deux dernières années, les membres ont été élus par leurs camarades de l'école sous forme d'élection.

4. CEPS-Encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales, leur importance et à participer activement aux activités civiques à travers diverses campagnes.

5. CEPS-Grâce à la collaboration avec la Force en attente d'Afrique de l'Est, divers civils ont été formés en matière de conflit et de paix.

6. Concernant les initiatives de paix, l'Université des Seychelles – L'introduction de l'Institut de recherche sur la paix et la diplomatie James Mancham en 2017 et du Centre international Sir James Mancham pour les études sur la paix.

V. DEFIS

- Participation des jeunes au volontariat
- ressources limitées. Par exemple, financier et humain pour mettre en œuvre des programmes ciblant les jeunes
- Hésitation des jeunes dans l'engagement civique et politique. Par exemple, dans certains cas, ils ont eu le sentiment que leurs points de vue et leurs opinions ne sont pas entendus.
- Suivi et évaluation des politiques/législations pour identifier leur efficacité et leur impact
- Suivi et évaluation des programmes pour identifier leur efficacité et leur impact

VI. OPPORTUNITES

- Tous les jeunes d'origines diverses ont la même opportunité de participer et de contribuer, en toute inclusion. À noter que l'Assemblée nationale de la jeunesse des Seychelles inclut des jeunes souffrant de certains handicaps
- Outre le gouvernement, la participation active des parties prenantes telles que les ONG offre aux jeunes de plus grandes opportunités de participer à la prise de décision du pays.
- La participation des jeunes à des événements locaux et internationaux dirigés par des jeunes, ce qui leur donne l'occasion de s'exprimer et de discuter de diverses questions.

Conférence régionale sur la paix et la stabilité

“ Parce que chaque voix compte pour une Indianocéanie stable et en paix “











COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

40 ans

DPPA
Prévention des conflits, Pérennisation de la paix

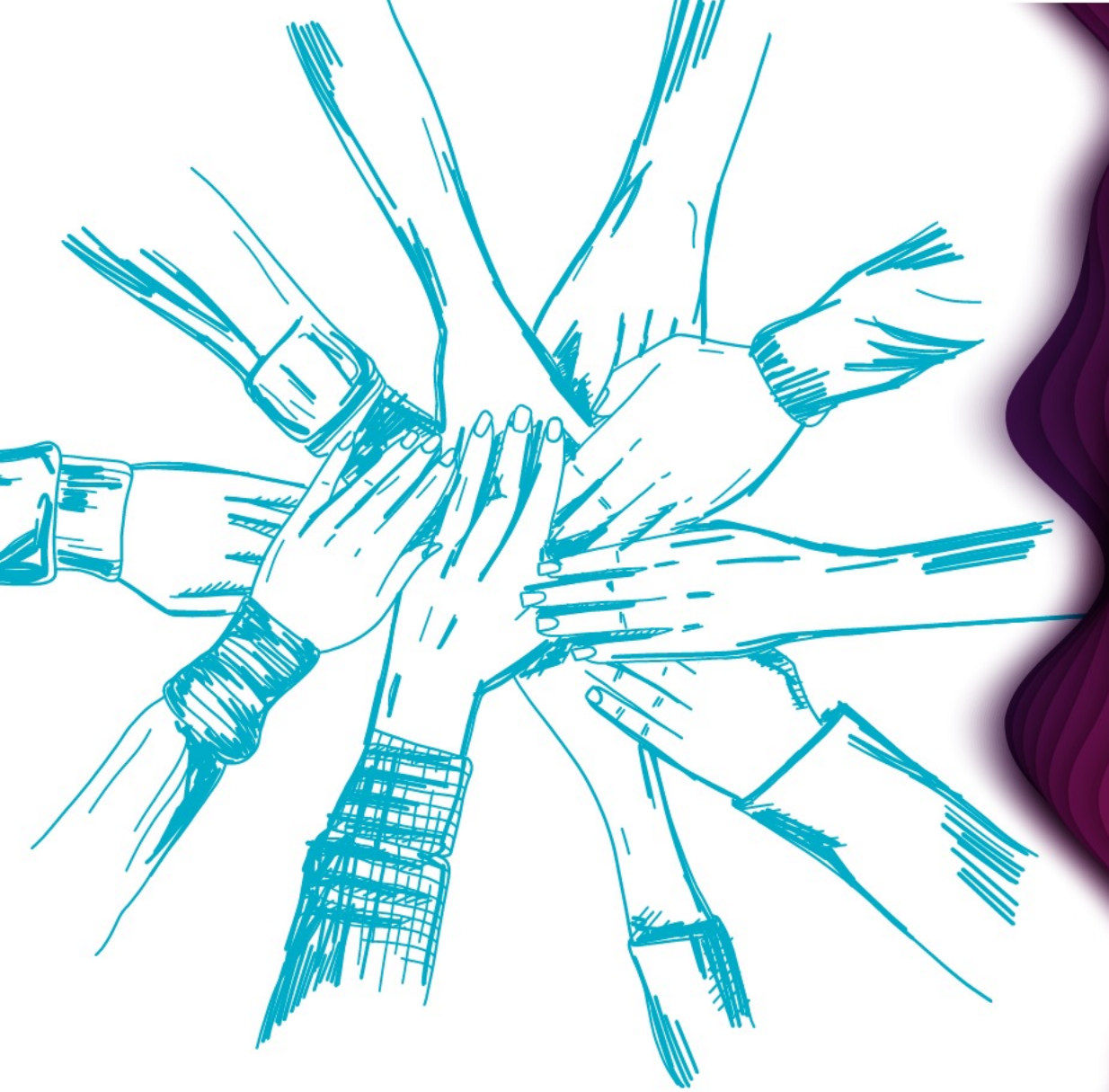
Gouvernance
Paix et Stabilité en Indianocéanie

AVEC LE SOUTIEN DE
AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

SUIVEZ-NOUS, MENTIONNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Commission de l'océan Indien (COI)

https://www.commissionoceanindien.org/jeunessedelindianoceanie/



RÔLE DE LA *JEUNESSE* DANS LES INITIATIVES DE CONSOLIDATION DE LA *PAIX ET DE DÉMOCRATIE* DANS LA RÉGION DE L'*OCÉAN INDIEN*

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

40 ans

DPPA
Prévention des conflits
Pérennisation de la paix

Gouvernance
Paix et Stabilité en Indianocéanie

AVEC LE SOUTIEN DE
AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT